



active

Pôle de l'économie
solidaire



COMMENT RENFORCER ET DÉVELOPPER MON ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

GUIDE PRATIQUE

et essentiel !

Active, Pôle de l'Économie Solidaire

intervient depuis plus de 27 ans dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et développe une économie locale et solidaire basée sur l'expérimentation et l'intelligence collective. Notre but est d'accompagner les personnes porteuses de projets d'activités innovantes socialement, écologiquement et créatrices d'emplois. Active est engagée dans des partenariats publics - privés concernant ses activités et ses ressources afin de concilier efficacité économique et intérêt général.

Depuis 2012, Active accompagne les projets en faveur d'un accès à une alimentation de qualité, un accès régulier et en quantité suffisante pour les personnes en situation de précarité en s'engageant auprès des Épiceries Sociales et Solidaires (EPSS) notamment en Bourgogne-Franche-Comté (BFC).

Ce travail vise à trouver des solutions durables, diversifiées et innovantes pour pérenniser l'offre d'aide alimentaire proposée par les Épiceries Sociales et Solidaires. Ce guide a été réalisé grâce à la rencontre de salariés et de bénévoles engagés en BFC et en France. Il s'agit d'impulser une dynamique d'évolution des Épiceries Sociales et Solidaires pour répondre aux besoins de la population et de leurs territoires.



ACTIVE, PÔLE RESSOURCE POUR LES ÉPICERIES

Ce guide est la deuxième version d'un livret réalisé par Active en 2017. Il est issu de notre travail d'accompagnateur de terrain pour lequel nous avons capitalisé sur notre expertise d'usage.

Notre savoir-faire s'est construit au fur et à mesure de notre implication dans des projets relevant d'échelons territoriaux différents :

● Au niveau local et régional

- accompagnement à la création et au développement des Épiceries Sociales et Solidaires
- animation de la coopération régionale des acteurs de l'aide alimentaire
- co-pilotage du projet MIAM pour favoriser le rapprochement entre les acteurs agricoles et ceux de l'aide alimentaire au sein des Projets Alimentaires Territoriaux

● Au niveau national et européen

- accompagnement et formation dans 11 départements et 4 régions
- réalisation d'une première étude européenne sur les systèmes d'aide alimentaire innovants
- pilote du projet européen ECHOP qui vise à accompagner et à former les dirigeants de l'aide alimentaire à la diversification des approvisionnements www.echop.eu

Ce guide a vocation à faire état de ce travail afin d'accompagner les Épiceries Sociales et Solidaires dans leurs projets de développement.

+ d'infos sur :

www.active71.org



1 Un modèle innovant d'accès à l'alimentation

1. Présentation d'une Épicerie Sociale et Solidaire
2. Contexte et enjeux stratégiques
3. Environnement socio-économique

p. 6

2 Un outil au service du territoire

1. Implication dans le développement local
2. Diversité de partenariats

p. 10

3 Un dispositif d'inclusion sociale

1. Objectif social fondateur
2. Accompagnement des personnes accueillies
3. Présentation d'une Épicerie Sociale et Solidaire mixte

p. 14

4 Une épicerie supports aux échanges marchands

1. Approvisionnement
2. Offre produits
3. Agencement

p. 19

5 Un service à piloter

1. Projet et statuts
2. Ressources humaines
3. Comptabilité
4. Fiscalité
5. Communication

p. 29

6 Une structure ancrée dans la transition socio-écologique

1. Impact écologique positif
2. Support de lien social et d'implication citoyenne

p. 41

UN MODÈLE INNOVANT D'ACCÈS À L'ALIMENTATION

1

PRÉSENTATION
D'UNE ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

2

CONTEXTE
ET ENJEUX
STRATÉGIQUES

3

ENVIRONNEMENT
SOCIO-
ÉCONOMIQUE

1

PRÉSENTATION D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les Épiceries Sociales et Solidaires participent à la lutte contre la précarité alimentaire en proposant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien, contre une participation financière des personnes dans un espace aménagé comme un commerce « classique ».

Les taux de participation à l'achat des produits peuvent varier en fonction de la situation des personnes.

Des citoyens solidaires peuvent s'impliquer au sein d'Épiceries Sociales et Solidaires appelées mixtes.

Les projets s'inscrivent dans des principes de solidarité et de dignité. Ils visent à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et la santé par l'alimentation.



2

CONTEXTE ET ENJEUX STRATÉGIQUES

LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES, ACTRICES ESSENTIELLES DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE, FONT FACE À DES DÉFIS COMPLEXES ET MULTIDIMENSIONNELS :

- L'augmentation de la précarité alimentaire qui met à rude épreuve leurs capacités d'accueil
- L'adaptation aux évolutions des besoins des publics accueillis
- Le renforcement de l'accompagnement social par la mise en place d'actions d'accompagnement pour favoriser l'autonomie et l'insertion sociale
- Les difficultés d'approvisionnement liées à la baisse des dons, notamment en produits frais
- La proposition et le maintien de la qualité des produits alimentaires pour garantir la qualité nutritionnelle des produits proposés et promouvoir les bonnes pratiques alimentaires
- Le financement et la pérennisation des structures qui reposent sur des sources diverses
- La professionnalisation dans la gestion des structures

L'ENJEU STRATÉGIQUE

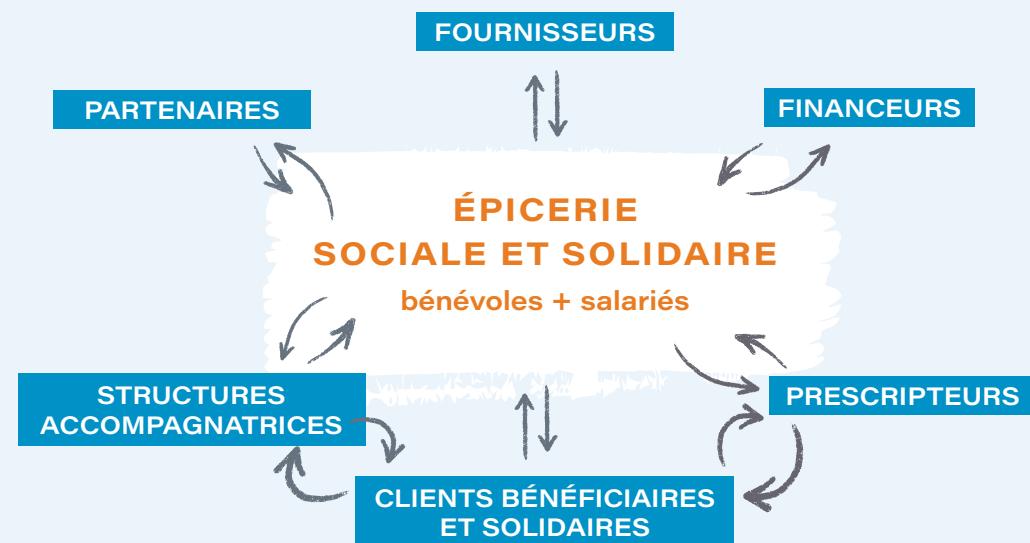
Les Épiceries Sociales et Solidaires doivent préserver et renforcer leur caractère innovant, en expérimentant des pratiques solidaires, durables et participatives au cœur de l'économie sociale et solidaire. Elles doivent continuer d'évoluer pour devenir des références d'inclusion sociale, capables de répondre durablement aux défis de la précarité alimentaire.

DANS LE CHAMP DE L'AIDE ALIMENTAIRE, LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES FONT FIGURE D'EXCEPTION. ELLES SE POSITIONNENT COMME UN MODÈLE INNOVANT D'ACCÈS À L'ALIMENTATION.

3

ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES ÉVOLUENT DANS UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE :





UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE



1

**IMPLICATION DANS
LE DÉVELOPPEMENT
LOCAL**

2

**DIVERSITÉ DE
PARTENARIATS**

1

IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'intérêt pour une Épicerie Sociale et Solidaire de s'inscrire dans le développement local de son territoire est stratégique, opérationnel et éthique. Cela lui permet non seulement d'amplifier son impact social, mais aussi d'assurer sa pérennité.

4 ENJEUX :

- **Comprendre les besoins et spécificités du territoire**, via un diagnostic territorial, une cartographie des acteurs, ou encore un inventaire des ressources locales pour renforcer sa légitimité et son ancrage territorial
- **Adapter son action aux besoins réels**, grâce à une meilleure compréhension des enjeux locaux, en lien avec les usagers, les associations, les services sociaux ou de santé
- **Soutenir l'économie locale**, via la création d'emplois locaux, le soutien à l'économie de proximité, l'intégration dans le tissu socio-économique du territoire
- **Contribuer à un territoire plus solidaire**, via l'accès pour tous à un espace de partage et de confiance, à l'accompagnement individuel et collectif des personnes précaires

2

DIVERSITÉ DE PARTENARIATS

Pour maximiser leur impact, les Épiceries Sociales et Solidaires développent un réseau dense de partenariats.

3 ENJEUX :

- **Créer de nouvelles synergies et des partenariats « gagnant-gagnant » :**
- **Partenariats avec les collectivités locales** via leur soutien pour obtenir un soutien logistique, financier ou en nature (mairie, CCAS, département...)
- **Liens avec les producteurs et commerçants locaux** via la récupération d'invenus et l'achat de produits en circuits courts
- **Collaboration avec les structures sociales** pour orienter au mieux les personnes et co-construire des actions d'accompagnement
- **Travailler avec les acteurs de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire** pour faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes accueillies
- **Rencontrer les structures d'aide alimentaire** pour partager les pratiques et mutualiser les ressources (humaines, logistiques...)

→ **S'inscrire dans des dynamiques territoriales et institutionnelles** via l'intégration des dispositifs publics (État, Région, Fonds Européens...), la participation aux travaux locaux, associations par exemple, collectifs ou conseil de développement...

→ **Accroître son impact social et sa pérennité** grâce à la stabilité des partenariats et à la reconnaissance territoriale notamment via des agréments



BOÎTE À OUTILS

Cartographie des acteurs du territoire

Carte mentale des parties prenantes

Portrait-robot du territoire



UN DISPOSITIF D'INCLUSION SOCIALE

1

OBJECTIF SOCIAL FONDATEUR



2

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

3

PRÉSENTATION D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MIXTE

UN DISPOSITIF D'INCLUSION SOCIALE

1

OBJECTIF SOCIAL FONDATEUR

Au départ, une Épicerie Sociale et Solidaire se crée pour permettre à des personnes en situation de précarité de répondre au besoin fondamental de se nourrir. Ce public (bénéficiaire), pouvant aussi être appelé personne concernée, personne accueillie, client, usager... se trouve dans des situations économiques et sociales variées. Les produits proposés ne sont pas donnés mais mis à disposition contre une participation financière.

LE PUBLIC accueilli dans les Épiceries Sociales et Solidaires varie en fonction des territoires.

On ne trouvera pas le même public sur les territoires urbains ou ruraux. Aussi chaque prescripteur social (CD, CAF, CCAS, MDS...) travaille avec un public différent (bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi, en situation d'handicap, +60 ans...).

LE PARCOURS D'UNE PERSONNE ACCUEILLIE dans une Épicerie Sociale et Solidaire désigne l'ensemble des étapes d'accompagnement, depuis l'orientation par un travailleur social jusqu'à la fin de l'accompagnement, visant à soutenir la personne en difficulté dans son accès à l'alimentation, tout en favorisant sa dignité, son autonomie et son insertion. Il est nécessaire de travailler l'ensemble des étapes avec les acteurs impliqués tout au long du parcours.

LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ REVÊT UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS :

- Bénéficiaires du RSA
- Familles monoparentales
- Travailleurs pauvres
- Retraités
- Étudiants...

CD
Conseil Départemental

CAF
Caisse d'Allocations Familiales

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

MDS
Maison Des Solidarités

RSA
Revenu de Solidarité Active

2

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

L'exclusion économique est souvent synonyme d'isolement et de fragilité psychologique. Les Épiceries Sociales et Solidaires permettent l'accueil, l'écoute et le lien social à travers un accompagnement individualisé et/ou collectif. Pour certaines, elles proposent tout un programme d'ateliers pédagogiques ouverts à leur public et parfois aux habitants du territoire. Ces animations peuvent être proposées sur place ou chez des partenaires.

ELLES ONT UN RÔLE :

● SOCIAL

elles sont un espace de rencontre et d'échange ouvert à tous et de mixité sociale

● CULTUREL

ce sont des occasions de découvrir le territoire et ses habitants

● STRATÉGIQUE ET POLITIQUE

elles diffusent une image dynamique, vivante et attractive de l'épicerie

● FÉDÉRATEUR

elles dynamisent et valorisent l'équipe ainsi que ses partenaires



BOÎTE À OUTILS

Fiche d'identité
des publics

Parcours type
du bénéficiaire

Convention
prescripteurs

3

PRÉSENTATION D'UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MIXTE

Historiquement, l'appellation « Épicerie Sociale » désigne une structure portée par une collectivité territoriale, tandis que le terme « Épicerie Solidaire » s'applique plutôt à des initiatives menées par des associations. Une Épicerie Sociale et Solidaire mixte est un modèle d'épicerie qui s'ouvre à une double clientèle :

→ **Les bénéficiaires habituels des Épiceries Sociales et Solidaires :**
des personnes en situation de précarité économique et/ou sociale, orientées par des travailleurs sociaux, qui peuvent acheter des produits à très bas prix. Leur accès est souvent limité dans le temps et lié à un accompagnement social.

→ **Des clients «solidaire» :** des personnes qui effectuent leurs achats dans ces structures à un tarif supérieur à celui proposé aux bénéficiaires.

Accueillir des clients solidaires permet à une Épicerie Sociale et Solidaire de renforcer la mixité sociale, de générer des ressources complémentaires et de réduire la stigmatisation des publics aidés.

CHACUN, QUEL QUE SOIT SON NIVEAU DE RESSOURCES, PEUT CONTRIBUER À UNE DYNAMIQUE SOCIALE LOCALE POSITIVE.

PROJECTION DE LA RÉPARTITION OPTIMALE PAR TYPE DE CLIENTÈLE

BÉNÉFICIAIRES

60 %

CLIENTS SOLIDAIRES

40 %

LA RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE S'APPRÉCIE AU REGARD DE CHAQUE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, DU BUDGET PRÉVISIONNEL ET DE SON AGRÉMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.



BOÎTE À OUTILS

Projet associatif/ projet
d'établissement

Grille de reste
à vivre

Dotation des publics



UNE ÉPICERIE SUPPORT AUX ÉCHANGES MARCHANDS

1

APPROVISIONNEMENT

2

OFFRE
PRODUITS

3

AGENCEMENT



1

APPROVISIONNEMENT

Les Épiceries Sociales et Solidaires sont soumises à de fortes contraintes puisque leur fourniture historique en produits est issue du don. L'enjeu est de leur faire bénéficier d'un approvisionnement régulier, diversifié et de qualité, à faible coût et en quantité suffisante. Pour cela, elles doivent consolider leur position de « récupérateur » et enclencher une dynamique « d'acheteur ».

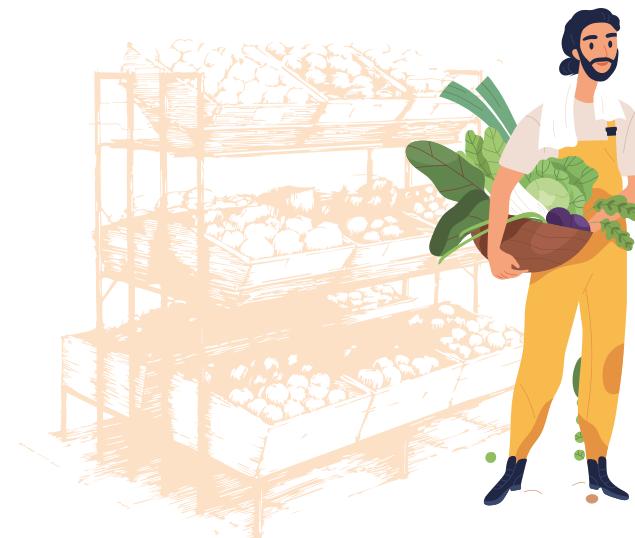


L'APPROVISIONNEMENT PROVIENT :

- De la Banque Alimentaire
- Des produits CNES
(Crédit National des Épiceries Sociales et Solidaires)
- De la ramasse, c'est à dire des dons des magasins
- D'achat auprès de différents fournisseurs associatifs et commerciaux

DES INITIATIVES POUR ASSURER UN APPROVISIONNEMENT RÉGULIER, DIVERSIFIÉ ET DE QUALITÉ

- Mettre en place une stratégie de récupération des produits agricoles (glanage, troc...)
- Produire pour sa structure (jardin, verger, micro-ferme...)
- Mutualiser les achats avec d'autres structures d'aide alimentaire
- Optimiser et consolider les ramasses
- Transformer certains produits frais, notamment les fruits et les légumes



BOÎTE À OUTILS

Liste des fournisseurs hors réseaux traditionnels

Galerie des rôles modèles
– bonnes pratiques d'approvisionnement

Formation en ligne pour diversifier son approvisionnement

L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION CHOISIE, ÉQUILIBRÉE ET DE QUALITÉ POUR TOUS

2 OFFRE PRODUITS

Les Épiceries Sociales et Solidaires continuent de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

De plus en plus, elles développent des stratégies d'achats auprès des commerces, des producteurs locaux, des plateformes dédiées...

Elles aspirent à bénéficier de produits variés, tout en garantissant un accès régulier en produits d'alimentation et d'hygiène de qualité, afin de soutenir dignement les personnes dans une période de vie difficile.



BOÎTE À OUTILS

Répartition nutritionnelle

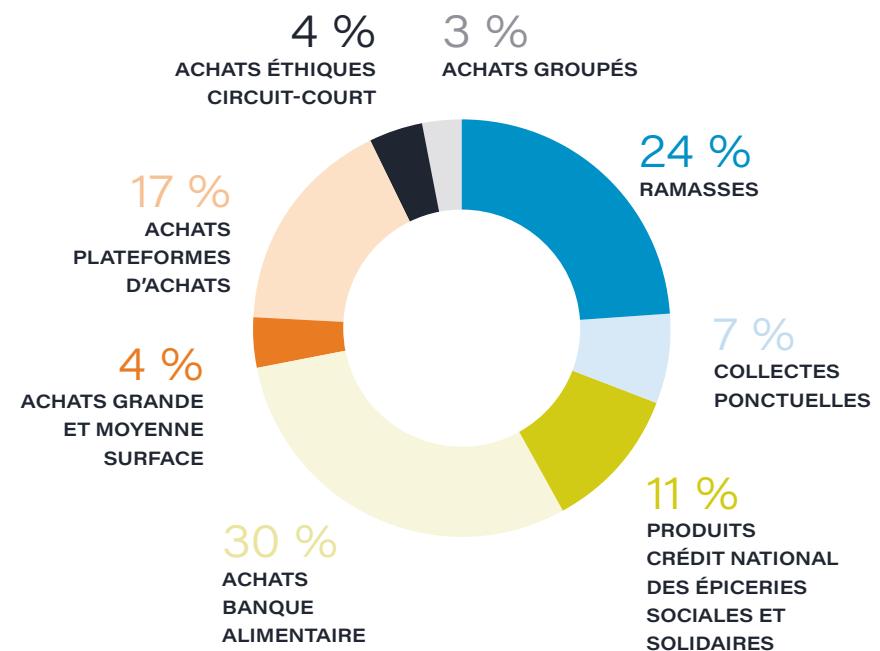
Mercuriale de la Banque Alimentaire

Définition d'un Tronc d'Assortiment commun

Détermination des prix d'achats et des prix de vente

EXEMPLE DE RÉPARTITION FOURNISSEURS/ PRODUITS

Source : Active, Pôle de l'Économie Solidaire



SE REPÉRER ENTRE DDM ET DLC

En matière de conservation, le conditionnement des produits alimentaires doit indiquer au consommateur la limite au-delà de laquelle un aliment est susceptible d'avoir perdu soit ses qualités micro-biologiques (pouvant entraîner des problèmes sanitaires), soit ses qualités gustatives, physiques, ou nutritives.

DLC

Pour les denrées périssables, on parle de date limite de consommation (DLC). Cette limite « À consommer jusqu'au... », est impérative car les produits peuvent présenter un danger pour la santé humaine. Ils doivent impérativement être retirés de la vente une fois la date dépassée.



DDM

À l'inverse, certains produits présentent une date de durabilité minimale (DDM - terme qui a remplacé la formule « À consommer de préférence avant... »). Une fois la date passée, la denrée ne présente pas de risque sanitaire mais peut en revanche avoir perdu tout ou partie de ses qualités nutritionnelle, goût, texture... Leur consommation après la DDM participe activement à la réduction du gaspillage alimentaire, en valorisant des denrées encore consommables. Elle doit faire l'objet d'un affichage explicite.

LE RESPECT DES NORMES SANITAIRES EST PRIMORDIAL

Cela implique l'application rigoureuse des règles d'hygiène lors de la réception, du stockage, de la manipulation et de la distribution des denrées.

Les produits doivent être conservés à la bonne température, stockés selon les règles en vigueur, les dates de péremption scrupuleusement vérifiées, et les locaux régulièrement nettoyés et désinfectés. Pour assurer ces bonnes pratiques, les bénévoles et salariés sont souvent formés à l'hygiène alimentaire (notamment selon les principes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point)), à la sécurité des personnes, ainsi qu'aux gestes de premiers secours. Ces formations permettent de prévenir les risques sanitaires, d'adopter les bons réflexes en cas de problème, et de garantir un accueil respectueux, sécurisé et professionnel pour tous les usagers.



BOÎTE À OUTILS

Normes HACCP
sécurité et hygiène
alimentaire

Règles de sécurité
pour un établissement
recevant du public

UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
A VOCATION À ÊTRE UN ESPACE
MULTI-SERVICES. IL S'AGIT D'ORGANISER
LES ESPACES EN FONCTION DES DIFFÉRENTES
ACTIVITÉS DE L'ÉPICERIE :
LA VENTE, L'ACCUEIL, LA CUISINE COLLECTIVE,
LE STOCKAGE, L'ESPACE SOCIAL...



3 AGENCEMENT

L'AGENCEMENT REFLÈTE L'IMAGE DE L'ÉPICERIE.
IL DOIT PRENDRE EN COMPTE :

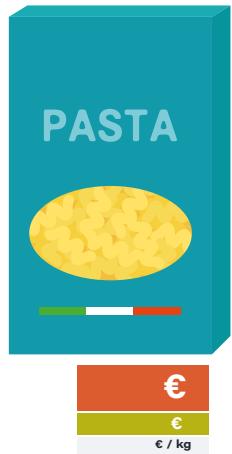
- Les besoins des personnes accueillies et des équipes qui y travaillent
- Les contraintes techniques
- Une notion d'harmonie entre les espaces

SUGGESTIONS D'AMÉNAGEMENT

Un aménagement soigné de l'épicerie améliore les conditions d'accueil des personnes accueillies, facilite le travail social, offre un espace digne et valorisant pour les usagers des services.

Il est possible, par exemple de :

- Déconnecter l'espace social de l'espace de vente, les espaces individuels des espaces collectifs
- Allouer du mobilier spécifique pour la caisse : un logiciel de caisse, la douchette scanner, un code barre par produit
- Proposer des moyens de paiements électroniques : carte bleue, carte de paiement prépayée
- Proposer différentes solutions de transports des produits : chariots, cabas, paniers libre-service
- Veiller à l'accessibilité de l'épicerie : parking, arrêt de bus, range vélo



ÉTIQUETAGE UN ENJEU PÉDAGOGIQUE

L'affichage des différents prix permet aux personnes accueillies de ne pas déconnecter du prix réel des produits sur le marché et de réaliser l'économie effectuée. L'étiquetage peut comprendre :

- Le prix de vente au sein de l'Épicerie Sociale et Solidaire
- Le prix du marché
- Le prix au kilogramme ou au litre



BOÎTE À OUTILS

Plans d'Épicerie Sociale et Solidaire

Schémas d'agencement intérieur

Agencement type d'un local

ÉQUIPEMENTS LOGISTIQUES UN INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE

La logistique couvre les actions qui vont de la gestion des fournisseurs jusqu'à la distribution. L'Épicerie Sociale et Solidaire peut avoir besoin d'investir pour obtenir :

- Des véhicules frigorifiques
- Des réfrigérateurs
- Des congélateurs
- Des chambres froides positives et négatives
- De tables de tri, rayonnages, transpalettes...

5 UN SERVICE À PILOTER

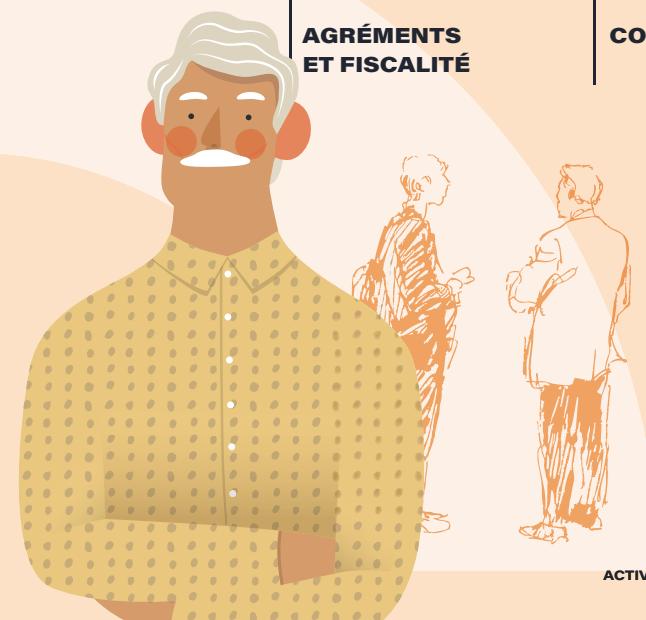
1
PROJET ET STATUTS

2
RESSOURCES HUMAINES

3
MODÈLE ÉCONOMIQUE

4
AGRÉMENTS ET FISCALITÉ

5
COMMUNICATION



1

PROJET ET STATUTS

Projet associatif ou projet d'établissement, il est la colonne vertébrale de toute Épicerie Sociale et Solidaire. Il définit le but, les objectifs, les moyens, les activités et les valeurs de l'épicerie. Véritable outil de structuration, de développement et de dynamisation, il est à la fois un guide interne à l'association et un support clair de communication. Les statuts, privés ou publics, sont le cadre légal dans lequel l'épicerie agit.

3 ENJEUX :

- Avoir une vision et une projection de la structure claire et partagée par tous les membres de l'écosystème ou parties prenantes : bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires...
- Devenir un acteur incontournable de l'aide alimentaire : dialogue et pilotage partagés
- Être reconnu dans son rôle auprès des partenaires publics et privés

LES DIFFÉRENTES FORMES DE STATUTS COLLECTIFS

- Associations de personnes physiques
- Associations de personnes morales
- Associations mixtes : collectivités et associations
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Atelier Chantier d'Insertion (ACI)
- Mutuelle

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE EFFICACE ET INNOVANTE EN FONCTION DE LA NATURE DES MEMBRES



BOÎTE À OUTILS

Formation
« Crée, gérer et animer son Épicerie Sociale et Solidaire »

Méthodologie de montage de projets pour la création et le développement d'une EPSS

Statuts des Épiceries Sociales et Solidaires

2

RESSOURCES HUMAINES

Pour agir au quotidien, les Épiceries Sociales et Solidaires ont besoin de réunir de nombreuses personnes et compétences : administrateurs, bénévoles opérationnels, salariés, volontaires et/ou prestataires. L'engagement et le travail réalisé par ces personnes aux statuts différents s'inscrivent dans un cadre juridique précis.

5 ENJEUX :

- L'équilibre entre salariés et bénévoles
- L'attractivité et la fidélisation des talents
- La professionnalisation de la fonction Ressources Humaines (RH)
- La gestion des compétences et le développement professionnel
- La préservation des valeurs et de la culture associative ou du service



BOÎTE À OUTILS

- Règlement intérieur
- Fiches de missions salariés et bénévoles
- Cadre logique RH



3

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le modèle économique d'une Épicerie Sociale et Solidaire est un modèle hybride qui repose sur une pluralité de ressources. Il combine des revenus issus de la vente de produits, des subventions publiques, des dons, des financements privés... Cette diversité de sources de financement garantit sa pérennité tout en lui permettant de maintenir sa mission d'aide alimentaire et d'inclusion sociale. Pour cela, elles doivent tenir une comptabilité dont le degré et la nature varient en fonction de leur taille.

3 RAISONS À LA GESTION DU BUDGET

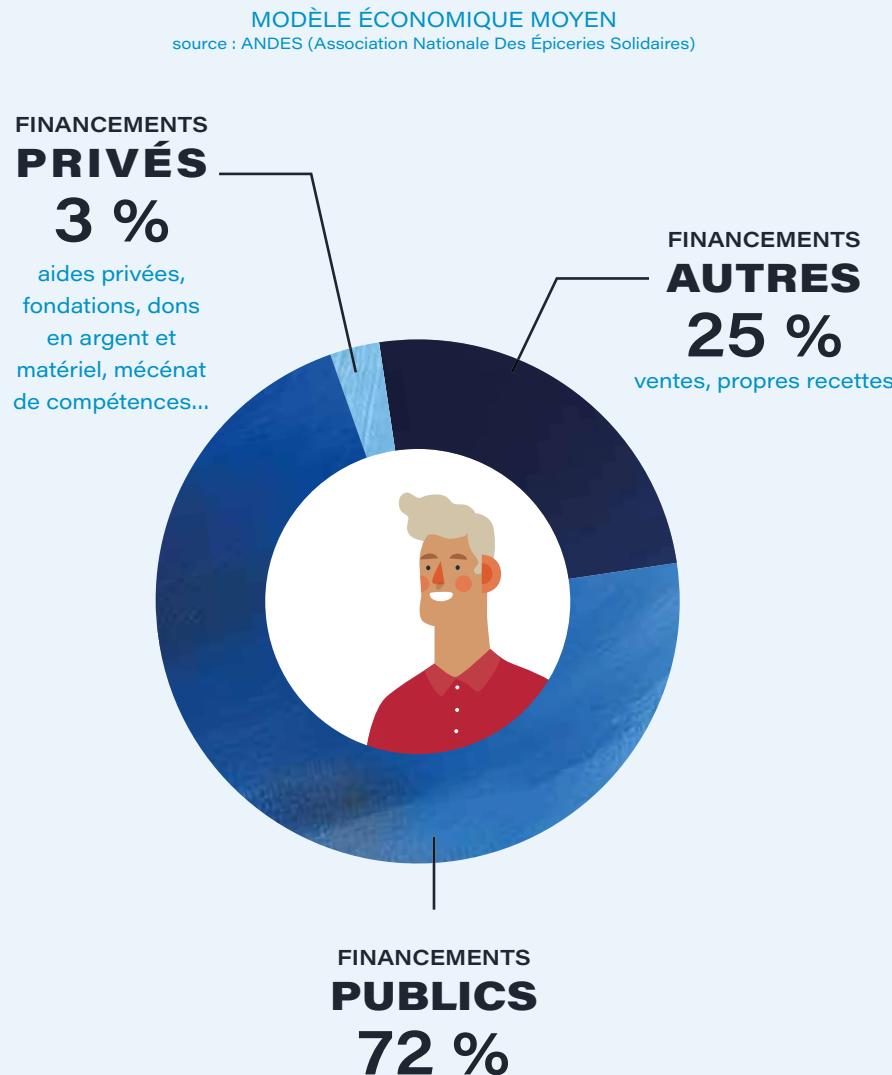
- Maîtriser le présent en veillant à l'équilibre des recettes et des dépenses
- Arbitrer des choix pour prendre des décisions stratégiques
- Anticiper l'avenir en prévoyant les recettes et dépenses futures afin de pouvoir planifier des projets à court, moyen et long terme

LES SOURCES DE FINANCEMENTS

Elles demandent du temps et une expertise pour s'en emparer.

- **Autofinancement**
- **Subventions publiques** (subventions de fonctionnement, au projet, investissement / prestations ou commandes publiques)
- **Financements privés** (fondations, fonds de dotation...)
- **Financements spécifiques liés au territoire** : Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), Zones France Ruralités Revitalisation (ZFRR)

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DANS LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES



OPPORTUNITÉS

EXPLOITER ET DIVERSIFIER TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENTS POSSIBLES NOTAMMENT POUR AUGMENTER SA PART D'AUTO-FINANCEMENT ET GAGNER EN AUTONOMIE. IL S'AGIT LÀ D'UNE CLÉ POUR GARANTIR LA PÉRENNAISATION DE LA STRUCTURE.

FINANCEMENTS PUBLICS

- **Europe** : FSE+, FSE, FEDER, FEADER, Erasmus+, Life, CERV, Horizon, InterReg
- **État** : DREETS, DREAL, DRAAF, DRJSCS, ARS
- **Collectivités** : Conseil régional, Conseil départemental, Intercommunalités, Communes, Pays ou Syndicat mixte
- **Organismes sociaux** : CAF, CPAM, URSSAF

Attention, les pistes de financement varient selon l'état d'avancement de votre projet.

FINANCEMENTS PRIVÉS

- **Autofinancement** : vente de produits et de services, prestations, cotisations, manifestations annuelles...
- **Dons**
- **Financement participatif**
- **Sponsoring**
- **Mécénat** : mécénat direct (entreprises), mécénat indirect (fondations, fonds de dotation)
- **Têtes de réseaux** : ANDES, UGESS, Fédération...
- **Produits financiers** : comme par exemple les intérêts livret A
- **Produits exceptionnels** : concours, prix...



BOÎTE À OUTILS

- Budget prévisionnel
- Tableau de suivi de trésorerie
- Liste non exhaustive des financeurs publics et privés classiques des Épiceries Sociales et Solidaires
- Formations proposées par Active

4

AGRÉMENTS ET FISCALITÉ

Les agréments fiscaux sont cruciaux pour la pérennité du modèle économique d'une Épicerie Sociale et Solidaire. En effet, ils sont accordés en reconnaissance de son caractère non lucratif et de sa mission d'intérêt général. Cette fiscalité adaptée est un levier majeur pour maintenir des prix bas et développer les actions d'inclusion. Les épiceries génèrent du chiffre d'affaire puisqu'elles vendent des produits. L'évolution des modèles socio-économiques peut avoir des incidences fiscales qu'il convient d'anticiper et de maîtriser.

OPPORTUNITÉS

DIVERS AGRÉMENTS PERMETTENT D'OBTENIR DES FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES ET DES AVANTAGES FISCAUX.

L'HABILITATION D'AIDE ALIMENTAIRE

est une reconnaissance officielle de l'État, indispensable pour les associations qui souhaitent participer au dispositif public d'aide alimentaire. Délivrée par le préfet, cette habilitation atteste que l'organisme respecte un cahier des charges strict en matière d'hygiène, de traçabilité des produits et de projet social. Elle est la condition sine qua non pour pouvoir percevoir des contributions publiques et distribuer des denrées issues de fonds publics.



L'UTILITÉ PUBLIQUE

est une reconnaissance officielle accordée par l'État (par décret du Premier ministre ou du Conseil d'État) à certaines associations ou fondations.

Ce statut est le plus haut niveau de reconnaissance pour une organisation du secteur non-lucratif. Pour l'obtenir, une association doit déjà être reconnue d'intérêt général et remplir des conditions plus strictes, notamment :

- **Avoir une durée d'existence d'au moins trois ans**
- **Disposer de moyens financiers et d'une organisation d'une certaine importance**
- **Avoir un rayonnement ou une influence qui dépasse un cadre local**

Le principal avantage de la reconnaissance d'utilité publique est la capacité pour l'organisation de recevoir des donations et legs testamentaires. Cela lui confère une légitimité accrue et le don donne droit à 75% de réduction d'impôt.

L'AGRÉMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Il permet à une association de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs, leur donnant droit à une réduction d'impôt. Pour qu'une association puisse se prévaloir de cette qualité, elle doit remplir trois conditions essentielles, définies par l'administration fiscale :

- **Gestion désintéressée** : l'association ne doit pas distribuer ses bénéfices et ses dirigeants ne peuvent être rémunérés de manière excessive.
- **Activité non lucrative** : les activités de l'association ne doivent pas concurrencer le secteur commercial.
- **Bénéfice à un cercle étendu de personnes** : L'activité doit être ouverte à tous et ne pas être réservée à un groupe restreint de membres.

Pour s'en assurer, l'association peut solliciter un «rescrit fiscal» auprès de l'administration fiscale, qui confirmera officiellement sa capacité à émettre des reçus fiscaux.

RECONNAISSANCE D'ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
SANS dépassement des 80 011 € (2025) de Chiffre d'Affaire
(montant à vérifier chaque année), ce qui donne droit :

- **Réduction de 66% du montant du don pour les particuliers** (dans la limite de 20% du revenu imposable) et selon la législation en vigueur
- **Réduction de 60% du montant du don pour les entreprises** (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire HT de l'entreprise avec possibilité de report sur 5 ans si le plafond est atteint)
- **Non assujettissement aux impôts commerciaux (TVA, IS, CFE...)**



AGRÉMENT ESUS

(Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

C'est un agrément de l'État qui reconnaît et certifie l'utilité sociale d'une structure de l'Économie Sociale et Solidaire. Il est délivré par la DREETS pour une durée de 5 ans (ou 2 ans pour les entreprises de moins de 3 ans).

Pour obtenir l'agrément ESUS, l'épicerie doit remplir plusieurs conditions :

- **Poursuivre un objectif d'utilité sociale à titre principal**
- **Avoir un impact significatif de cette utilité sociale sur son compte de résultat (au moins 66 % de l'ensemble des charges)**
- **Adopter une politique de rémunération encadrée, où la rémunération du salarié le mieux payé ne doit pas excéder 10 fois le SMIC annuel**
- **Ne pas avoir ses titres de capital négociés sur un marché financier**



L'obtention de cet agrément offre de nombreux avantages :

- **Accès à des financements spécifiques**
- **Attraction d'investisseurs**
- **Reconnaissance et crédibilité**

ET BIEN D'AUTRES ENCORE,
comme l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS), délivré par la CAF, ou l'agrément Jeunesse Éducation Populaire (JEP), délivré par la Préfecture départementale



BOÎTE À OUTILS

Synthèse de présentation des différents portages juridiques

Liste des agréments accessibles et leurs contacts régionaux ou départementaux

4

COMMUNICATION

La communication est indispensable à la pérennité d'une Épicerie Sociale et Solidaire. Elle accroît sa visibilité auprès des usagers potentiels, souvent méconnue de ces derniers, et auprès des prescripteurs.

Elle facilite la mobilisation des bénévoles ainsi que la collecte de financements publics ou privés. Un plan de communication bien conçu sert à faire connaître l'épicerie à tous ses publics cibles. Il est primordial aussi de sensibiliser le grand public aux enjeux de précarité et de valoriser les impacts sociaux, économiques et environnementaux d'une Épicerie Sociale et Solidaire.

C'est pour cela que la communication doit être envisagée dès la conception des projets.

OPPORTUNITÉS

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION
À DIFFÉRENTES ÉCHELLES TERRITORIALES ET AUPRÈS DE DIFFÉRENTS
PUBLICS CIBLES.



BOÎTE À OUTILS

Outils pour établir sa stratégie de communication

Plan de communication

6 ENJEUX :

- Donner une image professionnelle de la structure
- Obtenir et conserver des financements
- Recruter, fidéliser les engagements bénévoles et salariés
- Sensibiliser le grand public
- Montrer l'impact de ses actions

6

UNE STRUCTURE ANCRÉE DANS LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

1

IMPACT
ÉCOLOGIQUE
POSITIF

2

SUPPORT DE LIEN SOCIAL
ET D'IMPLICATION
CITOYENNE



LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES S'ENGAGENT DANS LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE. ELLES SONT ACTRICES D'UNE TRANSFORMATION PROFONDE DES MODES DE PRODUCTION, DE CONSOMMATION ET D'ORGANISATION SOCIALE, VISANT À CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE, SOLIDAIRE ET RESPECTUEUSE DES LIMITES ÉCOLOGIQUES DE LA PLANÈTE.



L'Épicerie Sociale et Solidaire est un acteur local du changement, à la croisée des enjeux écologiques (réduction des déchets, circuits courts...) et sociaux (justice sociale, accès à l'alimentation...). Elle agit sur plusieurs leviers pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité tout en étant un support de lien social et d'implication citoyenne.

1

IMPACT ÉCOLOGIQUE POSITIF**3 ENJEUX :**

- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** via la récupération des invendus auprès des supermarchés, producteurs locaux et grossistes, la transformation des produits moches ou abîmés, le compostage des déchets organiques...
- **Acheter et/ou récupérer des produits en circuits-courts** auprès des producteurs locaux, mise en valeur des produits issus de l'agriculture biologique, paysanne ou équitable...
- **Promouvoir une alimentation durable et responsable** via :
 - la mise en place d'ateliers participatifs : ateliers culinaires (cuisine anti-gasp, recettes végétariennes...), sessions d'information sur la nutrition et le lien avec la santé...
 - le soutien à une consommation responsable en limitant les emballages inutiles, et en favorisant des alternatives écologiques comme le vrac, le réemploi ou les contenants consignés.



2

SUPPORT DE LIEN SOCIAL ET D'IMPLICATION CITOYENNE

Un des objectifs de l'Épicerie Sociale et Solidaire est de permettre à chacun, quels que soient ses moyens, de faire des choix alimentaires éclairés et de devenir acteur d'un système alimentaire plus juste et respectueux des ressources.



4 ENJEUX :

- **Favoriser un accès digne à une alimentation de qualité** via des produits sains et durables accessibles à tous, sans stigmatisation, une approche éducative et participative, permettant de renforcer l'autonomie alimentaire de tous les publics
- **Rompre l'isolement des personnes isolées** via des activités collectives créatrices de liens, encourageant la convivialité
- **Encourager l'implication citoyenne** via le bénévolat, la participation aux concertations ou aux temps de gouvernance partagée
- **Redonner du pouvoir d'agir et de création du commun** via un rôle de relais citoyen local, en lien avec les initiatives écologiques, solidaires, culturelles ou éducatives du territoire



BOÎTE À OUTILS

Outils d'animation favorisant la participation citoyenne

Recensement des labels de « qualité » des produits agricoles

Livret « Les Épiceries Sociales et Solidaires engagées dans la transition socio-écologique »

RÉPARTITION TERRITORIALE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Source : Active, Pôle de l'Économie Solidaire (2024)



Ce guide pratique
vous est proposé par Active,
27 ans d'expérience en montage
de projets sur les territoires
et spécialiste
de l'innovation sociale.

UNE QUESTION ?
UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER ?
ENVIE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?
Contactez les chefs de projets d'Active
porteurs de la mission au
03 85 90 05 50
ou par mail : contact@active71.org

NOS OBJECTIFS :
→ Vous permettre de faire le point
→ Identifier vos forces
→ Trouver de nouvelles idées
→ Concrétiser vos nouveaux projets
→ Renforcer votre place au sein
de votre territoire

merci

**NOUS REMERCIONS
CHALEUREUSEMENT
LE CONSEIL RÉGIONAL DE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Guide réalisé en novembre 2025

Toutes les exploitations de l'œuvre,
sauf à des fins commerciales, sont possibles,
à condition de préserver l'intégrité du contenu.
Toute altération ou modification est interdite.
Les sources et l'auteur doivent être cités :
Active, Pôle de l'économie solidaire.

Création graphique : Agence Tyméo

active

Pôle de l'économie solidaire

VOTRE GUIDE POUR

- Une meilleure coopération territoriale
- Offrir un accompagnement social adapté et de qualité
- Aller vers un nouveau modèle économique
- Développer l'implication des parties prenantes
- S'engager dans la transition socioécologique



L'ÉQUIPE D'ACTIVE EST À VOTRE ÉCOUTE
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS
VOS PROJETS D'ÉPICERIES SOCIALES
ET SOLIDAIRES.

12E rue Général Leclerc
71100 Chalon-sur-Saône

📞 Tél. 03 85 90 05 50

✉️ contact@active71.org

www.active71.org

Suivez-nous sur les réseaux

